

<p style="text-align: center;"><b>SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL TECHNIQUE D'EXPLOITATION</b> <b>2016</b> <b>LA CRAU ENERGIES VERTES DSP 12/024</b></p>
---

## **1) Compte-rendu technique**

L'exploitation de l'installation a débuté le 1<sup>er</sup> juin 2014. L'année 2016 est la seconde année d'exploitation complète. Celle-ci a permis de valoriser 22,4 millions Nm<sup>3</sup> de biogaz avec un taux de méthane moyen de 36% alors que celui-ci était de 40% pour l'année 2015. Cette diminution du taux de méthane peut s'expliquer par une valorisation plus importante du volume de biogaz capté sur l'ensemble du massif.

L'énergie électrique issue de cette valorisation représente près de 32 000 MWh<sub>élec</sub> (36 000 MWh<sub>élec</sub> en 2015). De plus, ont été valorisés 33 000 MWh thermiques (38 000 MWh en 2015) afin de procéder au traitement de 7 831 m<sup>3</sup> de lixiviats (1 443 m<sup>3</sup> en 2015) dans les 12 modules Nucléos. Ces lixiviats sont acheminés depuis un bassin de rétention jusqu'à l'installation de traitement à l'aide d'une station de pompage enterrée. L'augmentation du traitement de lixiviats provient de la remise en état de la canalisation de l'installation.

Durant cette seconde année d'exploitation, le taux moyen de disponibilité de l'installation s'élève à 93% avec une puissance de 5,2MW installés.

Il convient de noter qu'afin d'obtenir le tarif de la prime à l'efficacité énergétique le coefficient optimal de rendement est fixé à 70% et que pour 2016, ce coefficient atteint un taux très satisfaisant de 84% (86% en 2015).

Par ailleurs, les contrôles réglementaires réalisés en 2016 sont conformes excepté pour un détecteur de gaz remis en état en janvier 2017.

Enfin, il convient de préciser que l'année 2016 a été ponctuée de mesures de bruits dictées par arrêtés préfectoraux complémentaires suite à une plainte d'un couple de riverains.

## **2) Compte-rendu financier**

La mise en service ayant eu lieu le 1<sup>er</sup> juin 2014, l'année 2016 est la seconde année complète d'activité.

Les résultats de la société sont satisfaisants. La vente de l'électricité ainsi que de la chaleur a généré un chiffre d'affaires de 4 120 k€.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 722 k€ , en augmentation de 64%, principalement à cause de l'augmentation des entretiens effectués suite aux arrêts plus fréquents en 2016.

La redevance versée par le Délégué à la Métropole pour l'année s'est élevée à 302 k€.

Le résultat net du Délégué s'est établi à 618 k€.

Ce résultat est satisfaisant en lien avec l'activité de cette délégation.